

À Mesdames, Messieurs les **Conseillers
Communautaires**

2 Place Saint-Christophe
36370 LIGNAC
☎ 02 54 24 31 40 – contact@cdcmova.fr

Madame, Monsieur,

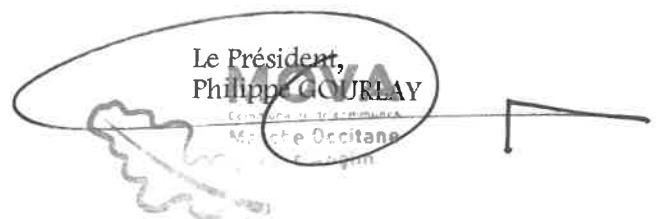
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**LUNDI 29 JUIN 2026 à 18H30
En la Salle du Conseil de la Mairie de BÉLÂBRE**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026 ;
3. Attributions de compensation 2026 ;
4. Convention de mise à disposition et de surveillance de baignade entre la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin et le Comité Départemental de natation de l'Indre ;
5. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;
6. P.A.C.T. 2025 (Projet Artistique et Culturel de Territoire) : répartition du solde de la subvention de la Région Centre-Val de Loire aux associations ;
7. P.A.C.T. 2026 (Projet Artistique et Culturel de Territoire) : répartition du 1^{er} acompte de la subvention de la Région Centre-Val de Loire aux associations ;
8. Vote des subventions communautaires aux associations du P.A.C.T. 2026 ;
9. Vote d'une subvention communautaire pour l'US Argenton Cyclisme ;
10. Désignation d'un référent – Plan d'actions « France Numérique Ensemble » mis en place par la Préfecture de l'Indre ;
11. Désignation de représentants à la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ;
12. Questions et informations diverses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,
Philippe GOURLAY
Communauté de communes
Marche Occitane
- Val d'Anglin